

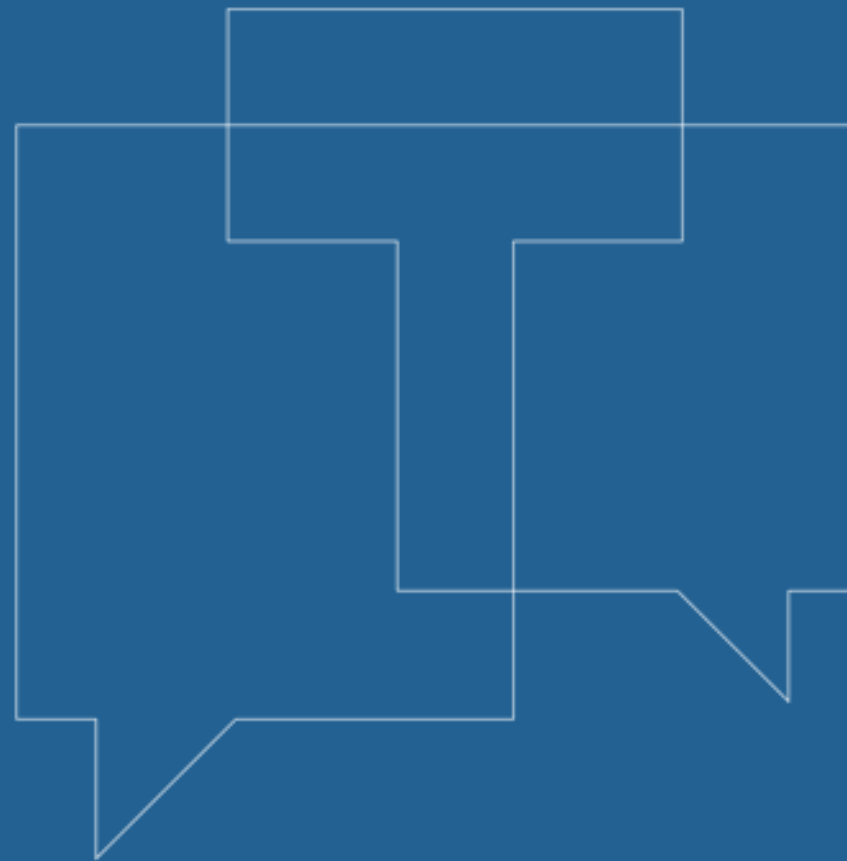


Projet de centrales hydroélectriques communautaires Onimiki

Atelier thématique #2

9 juin 2025

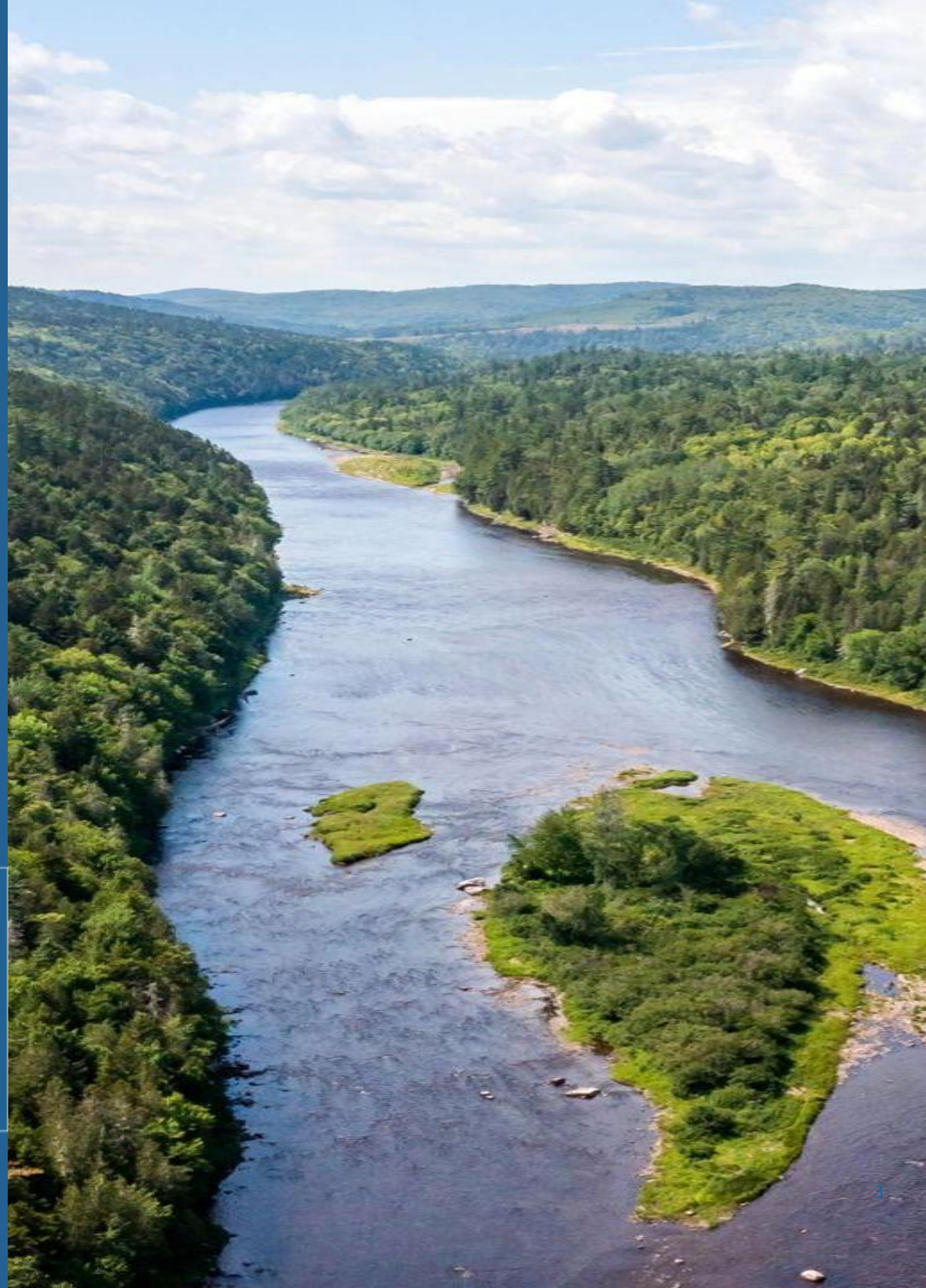
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ



18 h 30	Mot de bienvenue et présentation des porte-paroles
18 h 35	Présentation d'Énergie Renouvelable Onimiki et Cima +
19 h 20	Période d'échanges
20 h 00	Pause
20 h 10	Atelier participatif
20 h 45	Prochaines étapes
21 h 00	Fin de la rencontre



RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ



LE RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT

- Être une personne-ressource neutre
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Bien documenter les questions et les préoccupations citoyennes
- Produire des comptes rendus des échanges et veiller au suivi des questions en suspens



PRINCIPES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE



Transparence



Respect



Collaboration



Partage



INTENTIONS DES ATELIERS DE TRAVAIL

 Approfondir la compréhension du projet pour permettre aux participant.e.s de contribuer de manière plus informée.

 Examiner les défis potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer sa mise en œuvre et ses résultats pour la communauté.

 Développer des solutions créatives pour résoudre les problèmes identifiés et pour bonifier certains aspects du projet.





À propos du projet Onimiki

Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



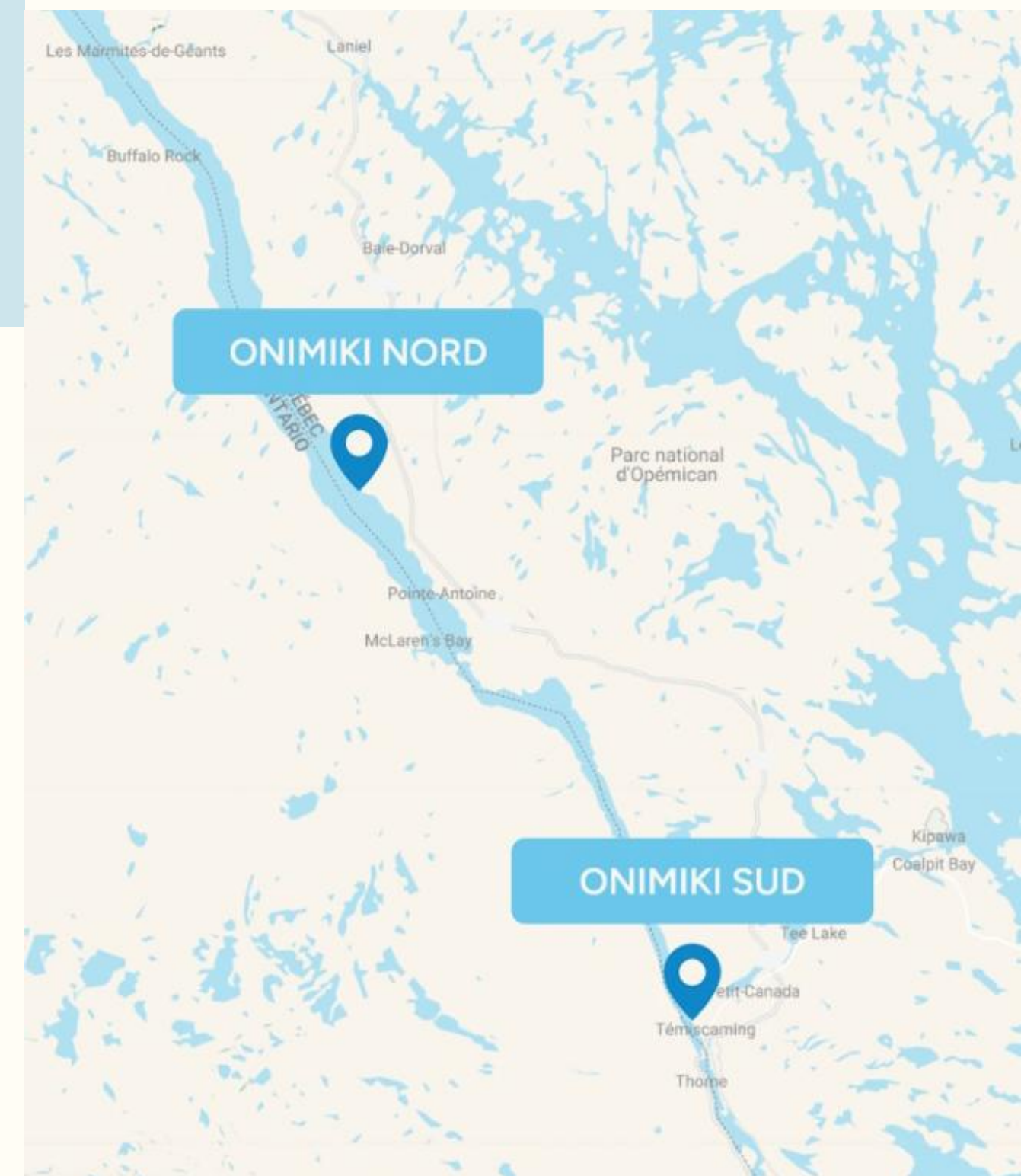
**Pekuakamiulnuatsh
Takuphikan**

Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Le projet Onimiki

Le projet proposé par Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations avec la communauté.

- Onimiki Sud : une centrale de 7 MW à Témiscaming
- Onimiki Nord : une centrale de 60 MW
(située à 30 km au nord de Témiscaming et 15 kilomètres au Sud de Laniel – près de la Pointe McMartin)
- Évaluation des coûts : 475 M\$
(estimation préliminaire en fonction de projets comparables)





L'humain au centre
de l'ingénierie

Projet de construction des centrales Onimiki Nord et Sud par Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C

2025-06-09 - Atelier thématique n°2 : Débits, usages et évaluation
environnementale de la rivière Kipawa



Sommaire

Objectif :

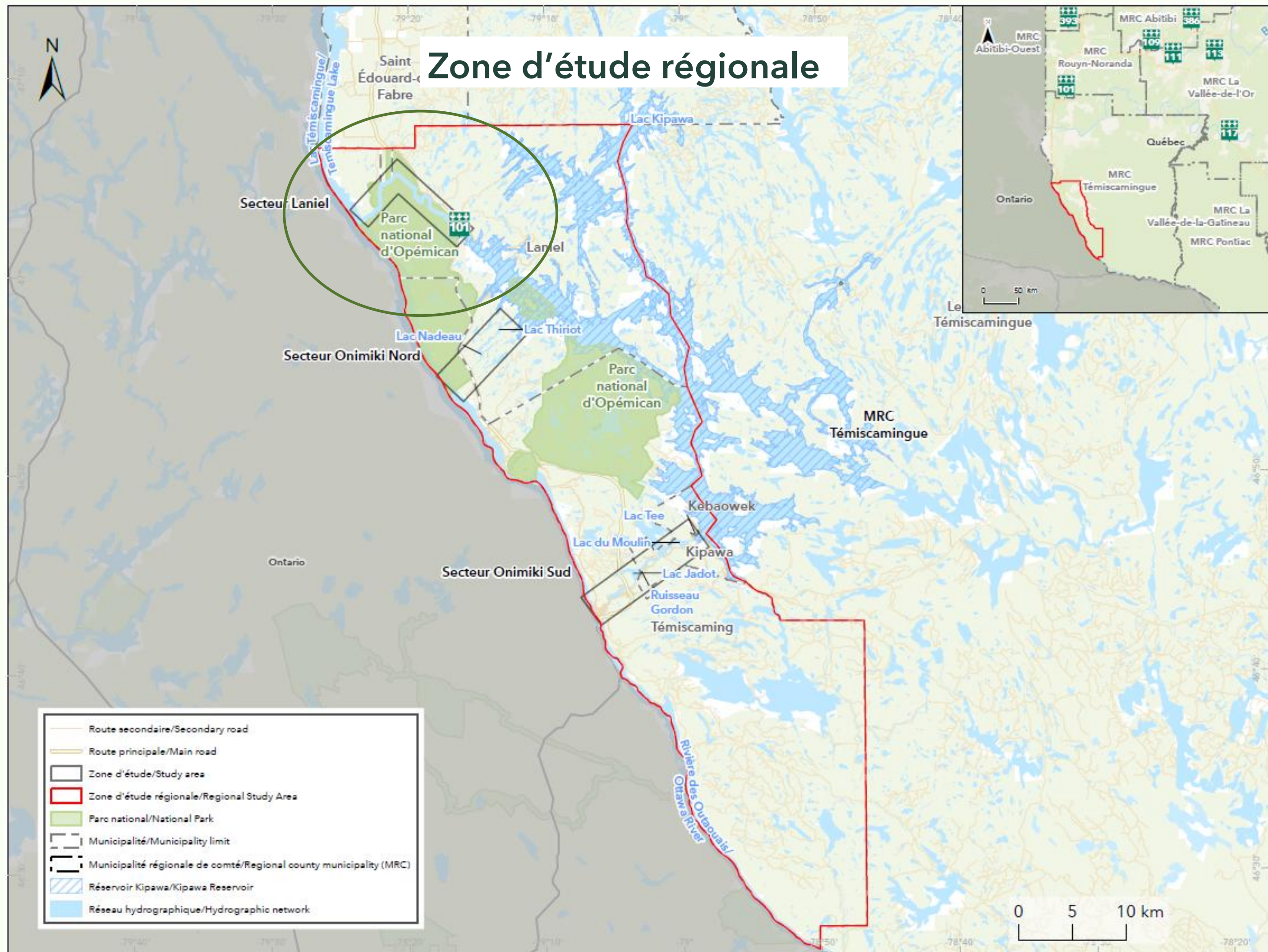
Partagez de l'information préliminaire sur les effets appréhendés du projet sur le débit de la rivière Kipawa et l'habitat du poisson (secteur Laniel), ainsi que certaines mesures de mitigation anticipées

1. Mise en contexte :
 - Zones d'étude régionale et du secteur Laniel
 - Définitions : débit réservé, débit réservé écologique et débit réservé anthropique
 - Présentation de la gestion actuelle du lac et de la rivière Kipawa
2. Présentation des différents débits et faciès d'écoulement
3. Poisson et son habitat
 - Localisation des frayères
 - Espèces identifiées
4. Analyse préliminaire des impacts
 - Méthodologie
 - Impacts préliminaires anticipés sur le débit et l'habitat du poisson
 - Mesures d'atténuation préliminaires



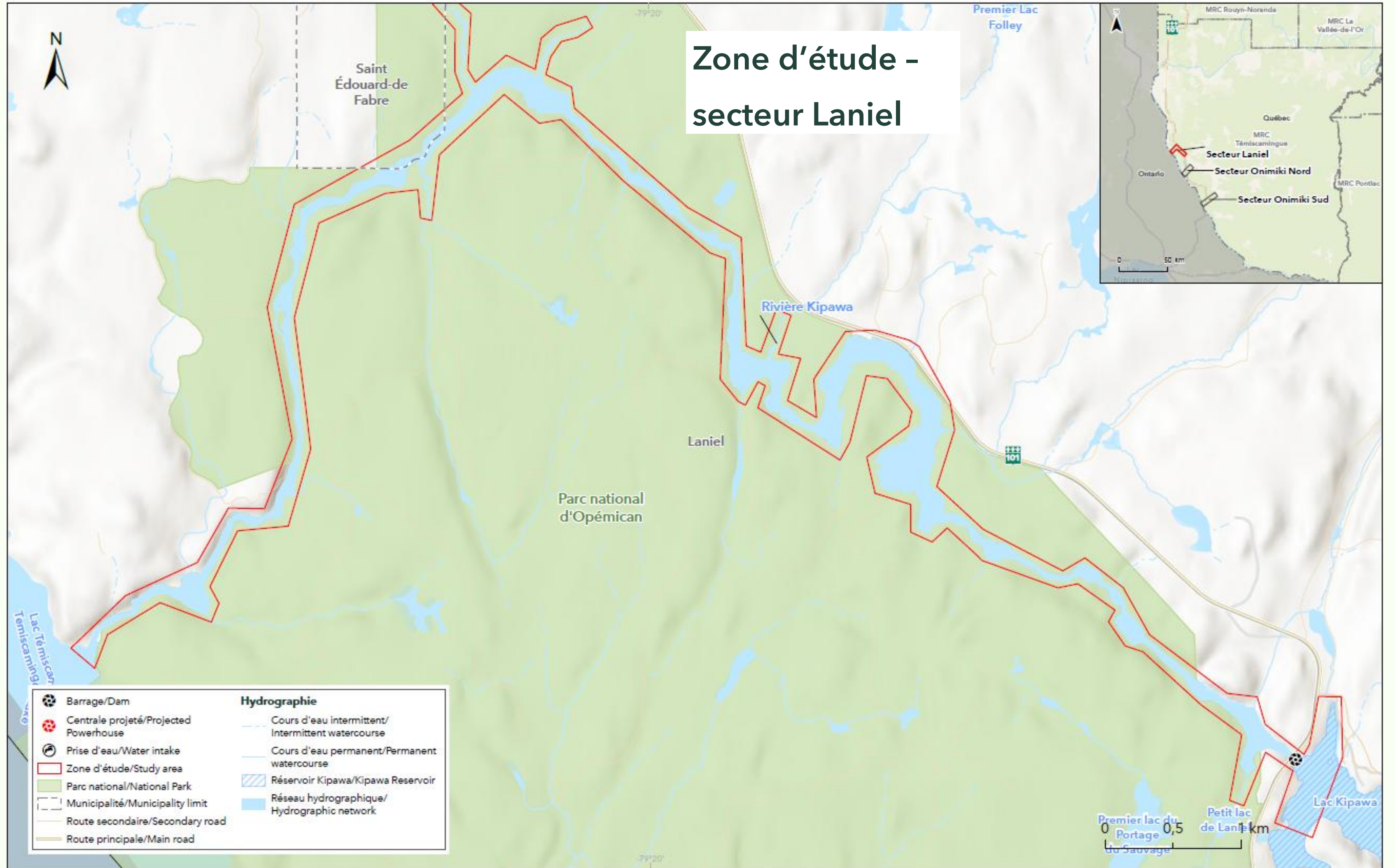
01

Mise en contexte





Zone d'étude - secteur Laniel



Mise en contexte

Définitions : débit réservé, débit réservé écologique et débit réservé anthropique

- **Débit réservé** : débit minimal en aval des ouvrages de dérivation et de contrôle en rivière (Belzile et al., 1997)
- **Débit réservé écologique** : est défini comme étant le débit minimum requis pour maintenir, à un niveau jugé acceptable, les habitats du poisson (MFP, 1999).
 - Le degré d'acceptabilité correspond à une quantité et à une qualité suffisante d'habitats pouvant assurer le déroulement normal des activités biologiques des espèces de poisson qui accomplissent, en tout ou en partie, leur cycle vital dans le ou les tronçons perturbés.
- **Débit réservé anthropique** : il prend en considération les usages anthropiques du cours d'eau dont la navigabilité, les activités récréotouristiques, l'esthétisme, les activités traditionnelles autochtones et l'alimentation en eau potable (Vigeant, 2015)

A+ Mise en contexte

Gestion actuelle du lac et de la rivière Kipawa

Gestion du lac Kipawa

- Niveaux d'eau établis dans le plan de gestion concertée du lac Kipawa géré par Direction de la gestion des barrages (MELCCFP)
- Tous les débits excédentaires sont évacués au barrage Laniel, dans la rivière Kipawa
- Débit médian annuel évacué au barrage Laniel est de 81 m³/s

Gestion de la rivière Kipawa

- Ouvrage de retenue : barrage Laniel

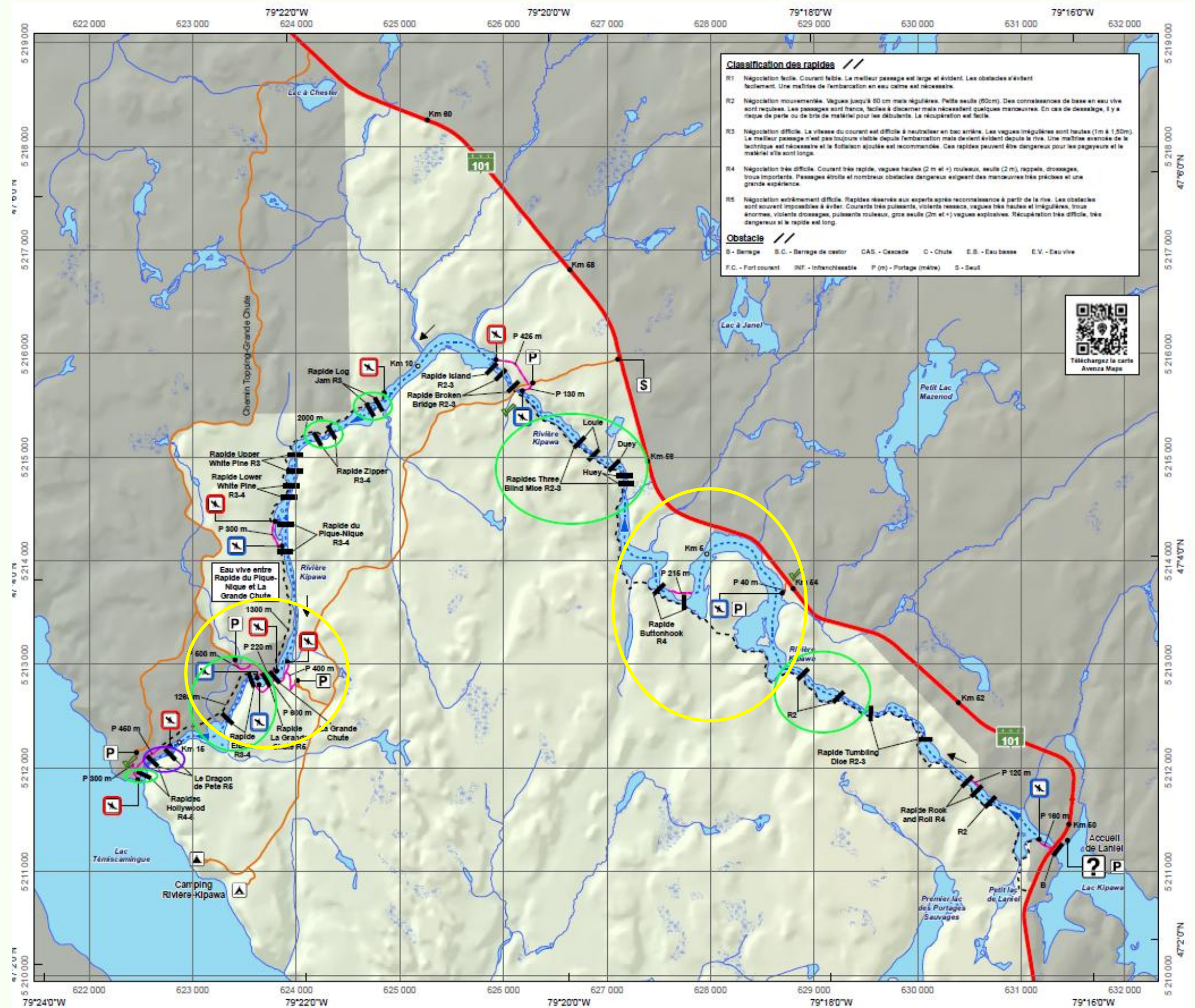


02

Présentation des différents débits et faciès d'écoulement

A+ Présentation des différents débits

Deux secteurs ont été sélectionnés pour présenter les différents débits et l'habitat du poisson



A+ Présentation des différents débits

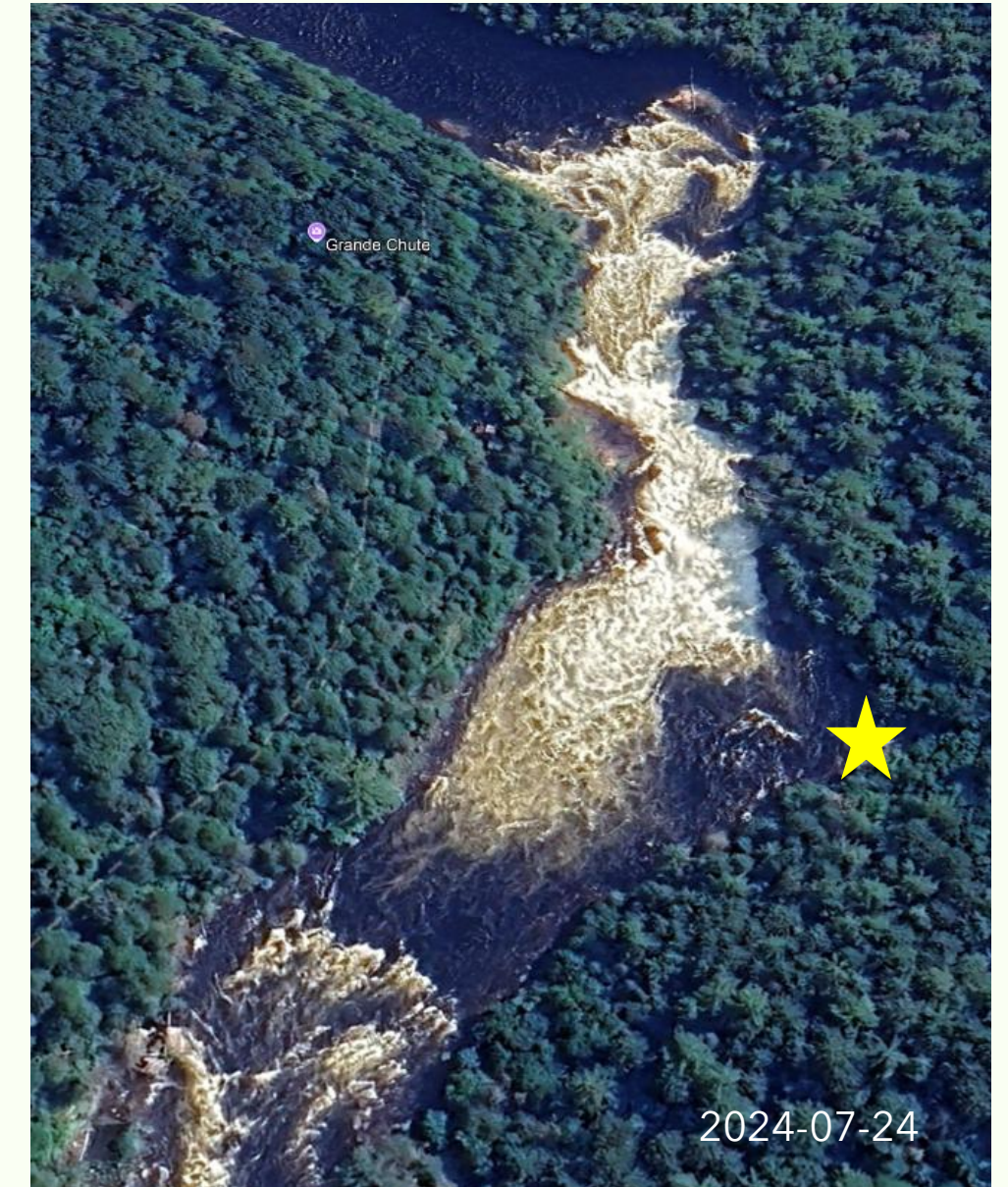
Grande Chute - faciès d'écoulement chute



15,8 m³/s



50,9 m³/s



114,9 m³/s
(Source : Google Earth)

A+ Présentation des différents débits

R2 - aval du rapide Tumbling Dice (R2-3)

Faciès d'écoulement : bassin



15,8 m³/s



50,9 m³ /s



303,4 m³ /s

(Source : Google Earth)

A+ Présentation des différents débits

Rapides Three Blind Mice (R2-3) Faciès d'écoulement : rapide



15,8 m³/s



50,9 m³/s

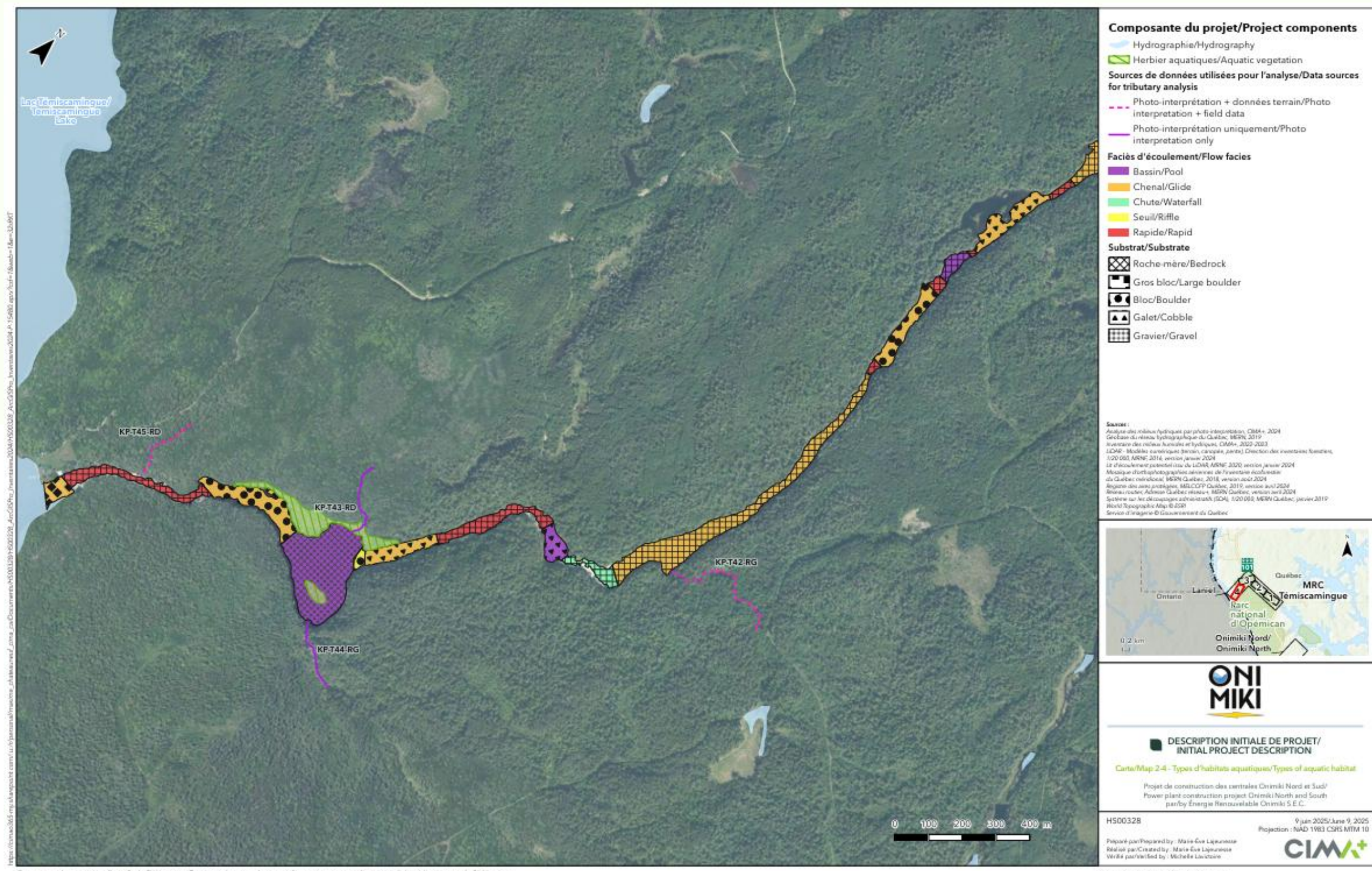


303,4 m³/s
(Source : Google Earth)

A+ Présentation des faciès d'écoulement (1)

Faciès d'écoulement (Grande Chute)

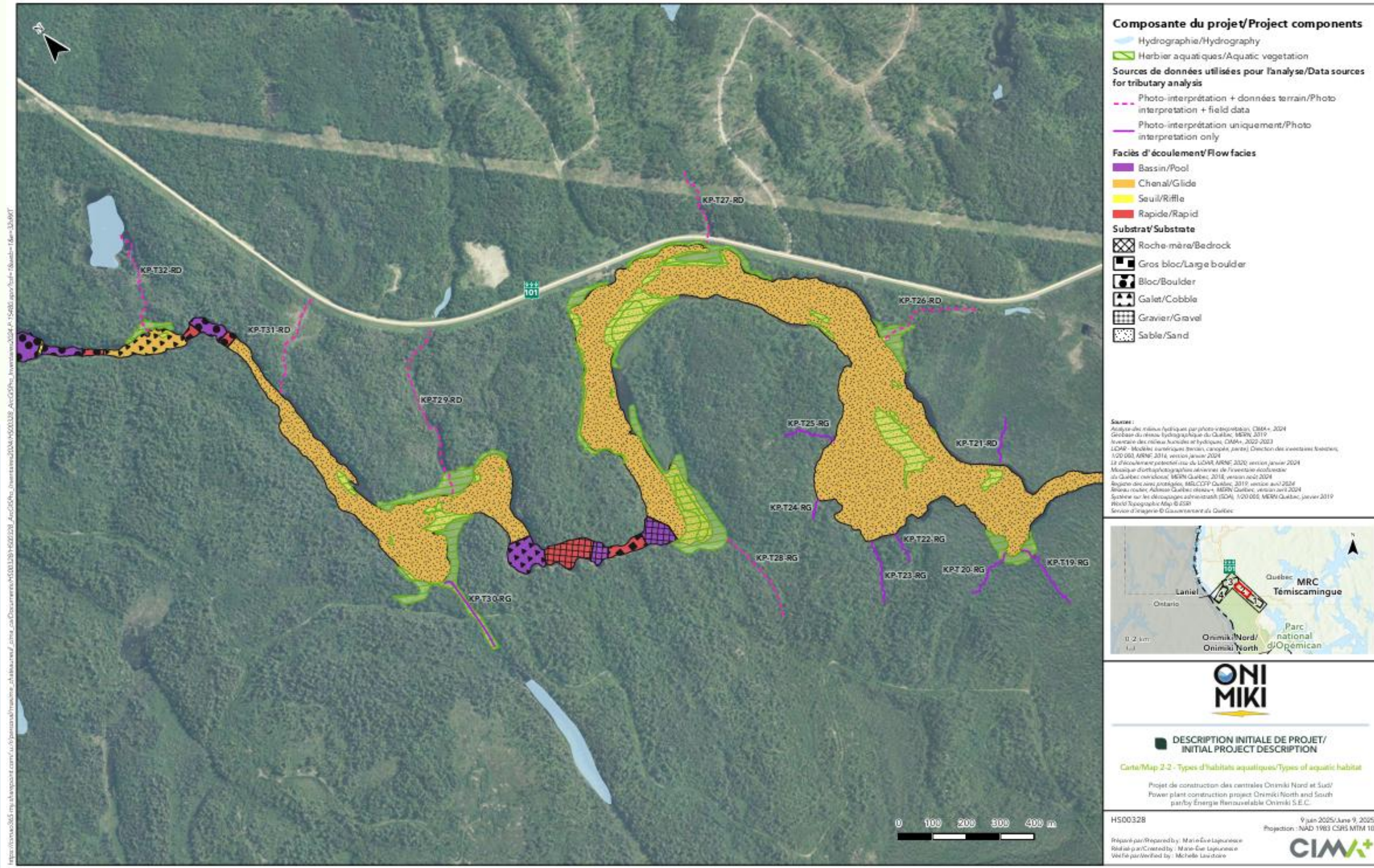
Chute / Waterfall	Courant rapide; Avec dénivelé brusque (Haut. > 1,0 m)
Rapide / Rapid	Courant rapide; Classe de substrat dominant (V, C, G, B); Sans dénivelé et ruptures de pente prononcées (Haut. < 0,5 m)
Seuil / Riffle	Courant rapide entravé par des blocs (B); Classe de substrat dominant (V, C, G, B)
Chenal / Glide	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Uniformité du lit du cours d'eau
Bassin	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Profondeur supérieure aux segments environnants



A+ Présentation des faciès d'écoulement (2)

Faciès d'écoulement (2e)

Chute / Waterfall	Courant rapide; Avec dénivelé brusque (Haut. > 1,0 m)
Rapide / Rapid	Courant rapide; Classe de substrat dominant (V, C, G, B); Sans dénivelé et ruptures de pente prononcées (Haut. < 0,5 m)
Seuil / Riffle	Courant rapide entravé par des blocs (B); Classe de substrat dominant (V, C, G, B)
Chenal / Glide	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Uniformité du lit du cours d'eau
Bassin	Courant faible; Classe de substrat dominant (L, S); Profondeur supérieure aux segments environnants





03

Poisson et son habitat

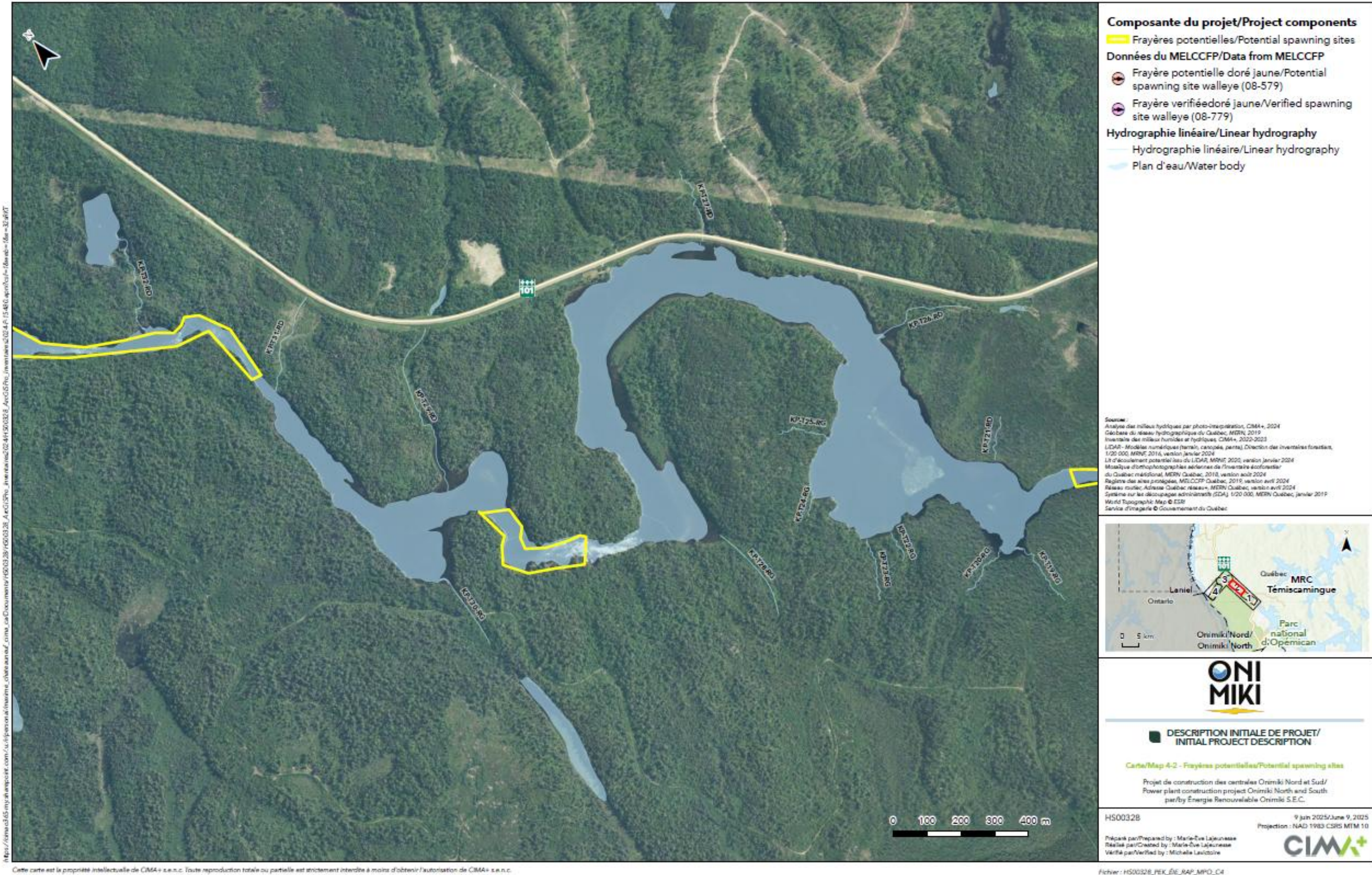
CIMA+ Poisson et son habitat

Localisation des frayères - 1^{er} secteur (Grande Chute)



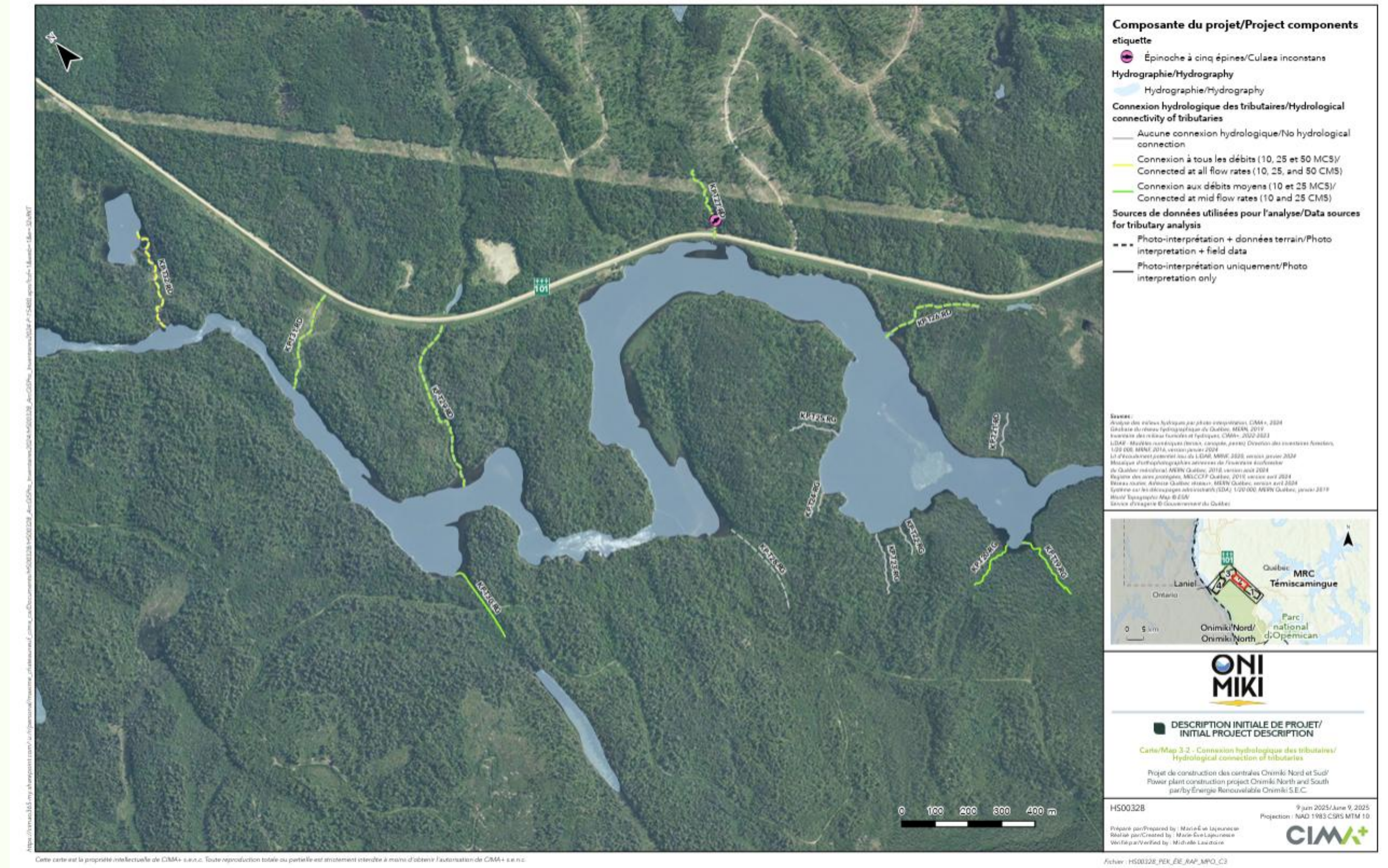
CIMA+ Poisson et son habitat

Localisation des frayères - 2^e secteur



A+ Poisson et son habitat

- 45 tributaires de la rivière Kipawa ont été identifiés
- Habitat potentiel du poisson qui pourrait être impacté et qui est en cours d'analyse



Poisson et son habitat

Espèces identifiées

- Aucune espèce à statut particulier au provincial et au fédéral n'est présente dans la rivière Kipawa
- 4 espèces de poissons, incluant 3 espèces d'intérêt pour la pêche sportive ont été capturées durant les inventaires de 2022-2023 dans le secteur Laniel :
 - Achigan à petite bouche
 - Doré jaune
 - Grand brochet
 - Meunier noir
- 1 espèce fourragère (épinoche à cinq épine) identifiée dans les tributaires



04

Analyse préliminaire des impacts

A+ Analyse préliminaire des impacts

Méthodologie d'analyse des impacts de Pêches et Océans Canada sur le poisson et son habitat



Objectifs:

- Maintenir les fonctions écologiques des écosystèmes
- Ajuster les projets afin de minimiser leurs impacts

Habitat qui n'est pas important ou essentiel

Conséquences	Peu probable	Probable	Très probable
Élevé	Orange	Rouge	Rouge
Moyen	Jaune	Orange	Rouge
Faible	Vert	Vert	Jaune

- Niveaux de risque utilisés pour informer les mesures de gestion :
- Négligeable (vert)
 - Faible (jaune)
 - Moyen (orange)
 - Haut (rouge)

A+ Analyse préliminaire des impacts

Diapositive modifiée depuis la présentation de l'atelier 2. Une erreur s'était glissée dans le tableau des débits projetés.

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Débits minimums, médians et maximums mensuels historiques en aval du barrage Laniel entre 2011 et 2023*

Mois de l'année	Débit minimum (m ³ /s)	Débit médian (m ³ /s)	Débit maximum (m ³ /s)
Janvier	16	124	189
Février	37	121	189
Mars	19	77	145
Avril	18	71	285
Mai	31	188	496
Juin	16	101	371
Juillet	13	31	125
Août	11	18	79
Septembre	14	60	151
Octobre	11	32	197
Novembre	15	69	197
Décembre	15	115	176
Annuel	11	81	496

Débits minimums, médians et maximums mensuels projetés en aval du barrage Laniel*

Mois de l'année	Débit minimum (m ³ /s)	Débit médian (m ³ /s)	Débit maximum (m ³ /s)
Janvier	15	33	100
Février	15	43	116
Mars	15	38	97
Avril	15	15	196
Mai	15	99	406
Juin	15	15	279
Juillet	13	15	31
Août	11	15	17
Septembre	14	15	62
Octobre	11	15	108
Novembre	15	15	107
Décembre	15	25	86
Annuel	11	15	406

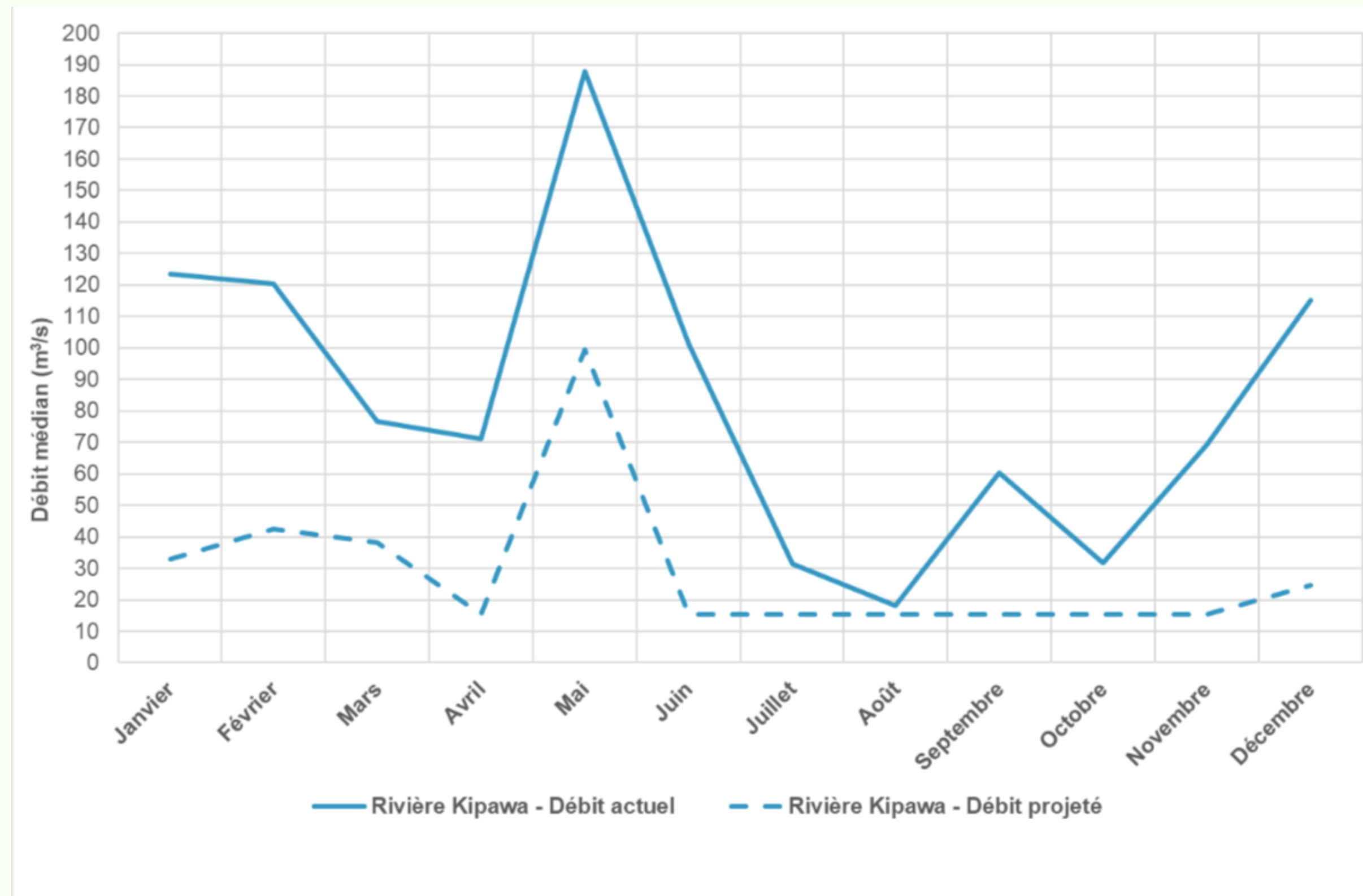
* Analyse effectuée à partir de données de débits journaliers

A+ Analyse préliminaire des impacts

Diapositive modifiée depuis la présentation de l'atelier 2. Une erreur s'était glissée dans les valeurs des débits projetés.

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Débits médians actuels et projetés du bief de la rivière Kipawa



A+ Analyse préliminaire des impacts

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Pressions potentielles sur l'habitat du poisson

Changement ou
perte de la zone
riveraine

Changement ou
perte du
passage du
poisson

Changement ou
perte de la
structure et du
couvert de
l'habitat

Sédimentation
de l'habitat du
poisson

Changement ou
perte de la
superficie
mouillée

Pression potentielle sur le poisson

Effets sublétaux
et / ou mortalité

A+ Analyse préliminaire des impacts

Analyse préliminaire des impacts potentiels - modification du niveau d'eau / du débit

Autres impacts préliminaire anticipés (liste non-exhaustive) :

- Qualité et quantité d'habitat du poisson et autres espèces fauniques
- Maintien de la biodiversité floristique et faunique
- Érosion des berges
- Sédimentation
- Variation de la température de l'eau
- Modification du niveau d'eau
- Modification des faciès d'écoulement
- Impacts sur l'usage anthropique de la rivière (e.g. activités récréotouristiques)
- Qualité de l'eau

EN SOMME, AUCUN ASSÈCHEMENT DE LA RIVIÈRE KIPAWA EST ANTICIPÉ

A+ Analyse préliminaire des impacts

Exemples de mesures d'atténuation préliminaires anticipés - modification du niveau d'eau / du débit

Mesures d'évitement :

- Aucuns travaux prévus sous la limite du littoral (dans le cours d'eau)
- Aucun habitat essentiel ou résidence d'une espèce aquatique en péril sur la rivière Kipawa

Mesures de mitigation :

- Assurer un débit adéquat dans la rivière Kipawa durant les périodes sensibles pour le poisson (fraie) :
 - Les opérations des centrales seraient en second plan par rapport au maintien du débit écologique
 - Toutes les espèces qui fraient au printemps nécessitent un débit permettant de maintenir les habitats importants durant la période du 16 avril au 15 juin
 - Rapides sur un substrat rocheux (e.g. pour le doré jaune et le meunier)
 - Herbiers aquatiques (e.g. pour le grand brochet)
- Assurer un débit permettant le libre-passage du poisson (si nécessaire) :
 - Dans la rivière Kipawa et dans ses tributaires



Références

Belzile, L., Bérubé, P., Hoan, V. D. et Leclerc M. 1997. Méthode écohydrologique de détermination des débits réservés pour la protection des habitats du poisson dans les rivières du Québec. Rapport présenté par l'INRS-Eau et le Groupe-conseil Génivar inc. au ministère de l'Environnement et de la Faune et à Pêches et Océans Canada. 89 pages et annexes.

Faune et Parcs Québec (FPQ). 1999. Politique de débits réservés écologiques pour la protection du poisson et de ses habitats. Direction de la faune et des habitats. 23 pages.

Pêches et Océans Canada (MPO). 2024. Programme de protection du poisson et de son habitat. Séquences des effets. 12 pages.

Vigeant, F. 2015. Débits réservés et prise en compte des usages anthropiques pour une meilleure gestion des ouvrages hydrauliques. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement. 71 pages et annexe



05

Questions



Merci



PÉRIODE D'ÉCHANGES



ATELIER PARTICIPATIF

Débit des rivières et mesures
d'atténuation



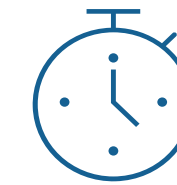
OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Permettre aux participant.es de comprendre concrètement les notions liées au débit et à l'habitat du poisson
- Identifier les critères de faisabilité du projet, selon leur connaissance du territoire.
- Identifier les priorités collectives et les enjeux locaux face à l'établissement des différents types de débit.



DÉROULEMENT

Échanges en sous-groupes



20 minutes

1

Échangez sur les critères de faisabilité du projet en lien avec le débit réservé, le débit écologique et le débit anthropique, selon vos connaissances terrains et votre utilisation du territoire.

Échangez sur les **3 thématiques** suivantes pour chacun des types de débit :

2

- **Enjeux locaux** associés à chacun des types de débit
- **Périodes sensibles** à considérer dans l'évaluation des impacts et des mesures de mitigation du projet
- **Exemples de mesures d'atténuation** pour chacun (ex : périodes prioritaires pour un débit réservé anthropique, etc.)





CONCLUSION

Démarche d'information et de consultation

D'autres activités d'information et de consultation seront planifiées au cours de l'année 2025.

Exemples :

- *Consultations des Premières Nations*
- *Rencontres publiques*
 - *Assemblées*
 - *Atelier thématique participatif*
 - *Autre formule*
- *Rencontres ciblées*
- *Partage d'information via nos moyens de communications*

Une rencontre pour dresser le bilan de la démarche d'information et de consultation devrait avoir lieu vers la fin de l'année 2025.

Le dépôt de l'étude d'impact est présentement prévu pour la fin de l'année 2025 ou le début de l'année 2026.



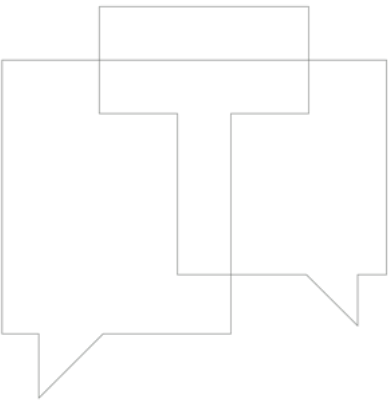
Site web : www.onimiki.ca

Facebook :

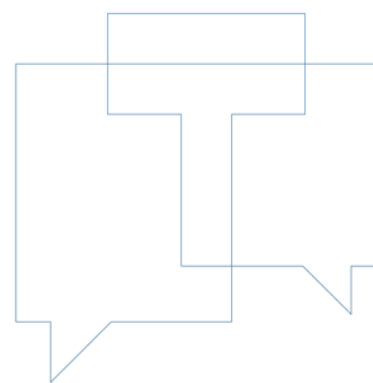
www.facebook.com/projetOnimiki

Infolettre : www.onimiki.ca/infolettre

Courriel : contact@onimiki.ca



QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION



Merci de nous partager vos commentaires
via ce court questionnaire de rétroaction !



**ONI
MIKI**



**MERCI
MIIGWETCH**